

“L’adaptation au changement climatique, levier de résilience et de prospérité pour l’Europe : se préparer et montrer la voie”

3 et 4 juin
Bruxelles
#SCCE2026



Adaptation au changement climatique

Déclaration de Bruxelles des Acteurs non étatiques européens

Cette déclaration a été discutée et adoptée lors du Sommet Climate Chance de Bruxelles, les 3 et 4 juin 2026. Elle est portée par les organisations de la société civile, les acteurs économiques et les réseaux de collectivités signataires. Ce temps fort a été co-organisé par Climate Chance, le ministre fédéral du Climat et de la Transition environnementale de la Belgique, le gouvernement régional de Bruxelles capitale, la ville de Bruxelles et le Comité des régions. Sans obligatoirement partager toutes les propositions de cette Déclaration, sous la responsabilité des organisations signataires, les co-organisateur reçoivent favorablement les propositions portées et prennent l’engagement de les présenter dans les différents lieux de débat et d’élaboration de la future stratégie européenne.

Les acteurs non étatiques et collectivités territoriales d’Europe réaffirment à cette occasion leur volonté de contribuer activement à la conception, à la mise en œuvre, au suivi et à l’évaluation des politiques européennes de résilience climatique, en tant que partenaires de premier plan des institutions européennes et des États membres.

L’Europe se réchauffe **plus vite** que la moyenne mondiale. Canicules, inondations, tempêtes : les aléas climatiques se multiplient, menaçant nos territoires, nos économies et nos modes de vie. Nous savons, aujourd’hui, que l’Europe sera confrontée à une forte augmentation de température dans le courant du XXI^e siècle, les scientifiques du GIEC estimant - au vu des engagements actuels des Etats dans le cadre des Accords de Paris - une augmentation mondiale autour de +3 degrés de réchauffement à la fin du siècle.

Nous insistons sur l’importance de **ne pas dissocier adaptation et atténuation**. La multiplication des tensions géopolitiques a montré la fragilité de l’Europe, particulièrement dépendante de ses importations fossiles. Renforcer les politiques de sortie des énergies carbonées et accélérer l’électrification sont des enjeux majeurs du futur européen, sont nécessaires pour son indépendance, sa prospérité économique, des infrastructures résilientes et efficaces, et pour la réduction de son empreinte carbone. En montrant son volontarisme en la matière, en affichant des réductions d’émission de gaz à effet de serre conformes aux Accords de Paris, l’Europe peut garder un rôle leader dans les négociations climatiques, avec toujours l’ambition de se rapprocher des objectifs fixés à la COP 21.

La Commission européenne (2024-2029) a intégré que le changement climatique représente une **menace systémique** pour la sécurité économique, sociale et environnementale de l'Europe. Vu l'ampleur croissante des événements climatiques extrêmes, l'adaptation est devenue un enjeu à court terme de résilience, et seule son intégration comme **principe structurant, dès la conception de toute politique, de tout investissement, infrastructure et bâtiment, de tout système énergétique, alimentaire, sanitaire et plus largement de tout écosystème économique, permettra de garantir la prospérité, la liberté et la démocratie sur le continent.**

Cette intégration doit s'appuyer sur un ensemble d'indicateurs précis, permettant de mesurer la réalité des actions engagées.

Nous soulignons l'impérieuse nécessité de mener ces politiques, lucidement dimensionnées sur les projections scientifiques actuelles, dans une exigence de justice sociale et d'égalité de genre. L'élaboration des politiques d'adaptation doivent reposer sur des principes et des cadres d'action centrés sur l'humain, participer à renforcer la cohésion et la solidarité des sociétés européennes, tenant compte du cumul des inégalités qui renforce l'exposition et la fragilité face au réchauffement climatique. Elles doivent s'appuyer sur un ensemble d'indicateurs permettant de mesurer la réalité et l'impact des politiques engagées, en cohérence avec les cadres d'évaluation internationaux décidés lors de la dernière COP. Nous insistons sur la prise en compte des besoins spécifiques des territoires les plus exposés (montagne, littoraux, plaines submersibles...) qui doivent faire l'objet de plans spécifiques et d'un accompagnement financier renforcé.

Pour combler le fossé entre conscience des risques et actions, la stratégie d'adaptation européenne doit : s'appuyer sur un plan d'adaptation opérationnel et chiffré ; associer en amont les différents acteurs de la société civile, s'appuyer sur des plans territoriaux déclinant la même trajectoire de référence, et un système assurantiel solide et solidaire, avec un cadre européen renforcé.

*Le nouveau European Climate Resilience and Risk Management Integrated Framework, qui sera présenté en 2026, est une échéance majeure sur lequel se mobilise Climate Chance, en tant qu'ONG dédiée à la mobilisation et aux plaidoyers communs des acteurs non-étatiques et collectivités territoriales. La complexité des mécanismes d'adaptation à mettre en œuvre était au cœur du précédent Sommet Climate Chance Europe Afrique 2025 de Marseille, qui a permis une réflexion collective, impliquant : **collectivités locales et régionales, entreprises et secteurs économiques, assureurs et réassureurs, think tanks, universités, ONG et réseaux, citoyens et société civile...** Cette importante réunion a nourri une contribution très complète au futur European Climate Resilience and Risk Management Integrated Framework, résumée en un document de propositions précises, adressé à la Commission en février 2026 lors de son appel à contribution. Lors du Sommet de Bruxelles, ces propositions ont été revisitées pour en réaffirmer les priorités et les acteurs ont été mobilisés pour préparer à la mise en œuvre.*

Réunis à Bruxelles, les réseaux signataires réaffirmons donc nos priorités, afin que le futur *European Climate Resilience and Risk Management Framework* (prévu fin 2026) permette :

- **L'adoption d'un scénario climatique de référence européen commun** (« common climate référence scénario »), fondé sur une trajectoire de réchauffement mondial de l'ordre de +3°C, qui permettra la sortie d'une logique de « fourchette de scénario » et garantira une approche cohérente et harmonisée de l'évaluation des risques, de la

planification de l'adaptation, des investissements et du développement des infrastructures à l'échelle européenne, nationale et territoriale. Cette trajectoire commune doit constituer le socle de référence des politiques publiques et des décisions d'investissement, faciliter la comparabilité des actions et des progrès réalisés.

- **L'Anticipation plutôt que la réaction**, en développant **une planification proactive** des risques climatiques, en intégrant systématiquement la trajectoire européenne de réchauffement dans les décisions publiques et privées, en répondant aux événements dans une logique "build back better" et en prenant en compte le caractère désormais récurrent de certains événements.
- **La transversalité et l'intégration horizontale**, en appliquant le principe de **climate resilience by design** à tous les secteurs (infrastructures, écosystèmes, santé, alimentation, économie, systèmes énergétiques, bâtiment) et à **tous les niveaux de gouvernance**, européen au local, pour répondre aux vulnérabilités différenciées.
- **La sécurité climatique pour tous les citoyens européens** : la préparation aux crises (preparedness) doit être holistique et partagée, pour garantir le bon fonctionnement de l'Union en toutes circonstances. Les évaluations des risques climatiques des Etats doivent se traduire **en actions locales et adaptées, en fédérant les efforts**, en donnant à chaque niveau de gouvernance les moyens d'agir selon ses compétences, en faisant de la protection des populations les plus fragiles une priorité permanente de ces politiques.
- **L'importance de politiques agricoles résilientes, ayant intégrées les bouleversements inéluctables des conditions de production**. Les financements européens devront accompagner ces mutations, être vigilantes à une répartition juste des **ressources en eau** avec les autres besoins des territoires, privilégier les réponses locales, répondant aux inégalités de genres ou de territoires, renforçant l'autonomie alimentaire, la préservation et la restauration des écosystèmes et de la biodiversité,

Pour réaliser ces objectifs, nous rappelons plusieurs impératifs :

1. **Réaffirmer l'importance d'un fléchage vers les politiques territoriales d'adaptation** du cadre financier pluriannuel (2028-2034), alors que leur renationalisation menace de priver les territoires de leur capacité d'action et de leur autonomie dans la définition de plans efficaces. En aucun cas, **les politiques de cohésion et de soutien territorial ne doivent être des variables d'ajustement par rapport à d'autres priorités européennes**, tant elles sont essentielles aujourd'hui à la robustesse de nos territoires. Nous insistons aussi sur le maintien et le renforcement des programmes européens de recherche, d'expérimentation et d'échange des meilleures pratiques
2. **Construire une culture de la résilience, informer et mobiliser** les citoyens européens, notamment les jeunes, mais aussi les entreprises et les autorités publiques, et intégrer les recommandations du European Scientific Advisory Board on Climate Change (ESABCC)
3. **Repenser le cadre assurantiel, le rendre plus robuste, mutualiser les risques extrêmes à l'échelle de l'UE** pour éviter les exclusions territoriales ou sociales, mobiliser l'épargne assurantielle pour les investissements d'adaptation, sortir des logiques d'indemnisation ne permettant que la reconstruction à l'identique.

4. **Intégrer systématiquement l'analyse des risques systémiques et des effets en cascade entre secteurs**, territoires et infrastructures critiques, afin d'anticiper les impacts indirects du changement climatique sur les systèmes énergétiques, alimentaires, sanitaires, économiques, sociaux et environnementaux.
5. **Renforcer la coordination, en renforçant les outils et plateformes européennes d'échange**, notamment développées dans le cadre de la « mission d'adaptation européenne », pour partager les données, bonnes pratiques et opportunités de financements, en harmonisant les méthodologies d'évaluation des risques, de suivi des progrès, en s'appuyant sur des indicateurs précis sur l'ensemble des champs concernés.
6. **Maintenir un pilier fort de solidarité internationale, vers les territoires les plus exposés (Etats insulaires, Asie du Sud-Est, zones désertiques...) et en particulier vers l'Afrique**, tel qu'affirmé dans la déclaration de Marseille. Cet investissement européen sur les politiques d'adaptation des pays les plus fragiles est une nécessité pour renforcer la confiance et bâtir de nouvelles alliances dans les COP, et permettre ainsi de renforcer l'ambition sur le volet atténuation, car les politiques de réduction des émissions de CO2 restent aussi des politiques centrales pour l'adaptation.
7. **Soutenir l'adaptation, au regard de tous les objectifs précités, comme un programme de compétitivité et de sécurité**, avec des infrastructures résilientes, des systèmes énergétiques fiables et des territoires préparés et remédiant aux inégalités structurelles de genre, sont des conditions préalables à l'investissement, à la continuité industrielle et à la cohésion sociale.

Premiers signataires, 4 juin 2026



Premières signatures

Réseaux de collectivités

Council of European Municipalities and Regions (CCRE CEMR)

RTES

Fabrique des Transitions

Regions4

Eurocities

FEDARENE

Association internationale des maires francophones (AIMF)

Réseaux d'entreprises

MEDEF

CEC Belgium

Réseau Alliances

Collectif des dirigeants responsables

DG4SC

ONG

Comité 21

Fabrique des Futurs

Acted - 3ZERO

Energiescities

Stop Exclusion Energétique

Fédération nationale des agences d'urbanisme (FNAU)

Transitions

Energies 2050

Association Jeunesse et Entreprises (AJE)

WECF

Le Ruban vert